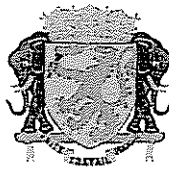


*Mission Permanente de la République du Congo
auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of the Republic of the Congo
to the United Nations*

**65^{ème} SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

DEBAT GENERAL

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
BASILE IKOUEBE, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION
CHEF DE LA DELEGATION CONGOLAISE**

New York, 24 septembre 2010

Vérifier au prononcé

- **Monsieur le Président,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Délégation ;**
- **Distingués Délégués ;**
- **Mesdames, Messieurs.**

Monsieur le Président,

Permettez-moi avant tout de vous féliciter pour votre brillante élection à la présidence de la soixante cinquième session ordinaire de l'Assemblée générale.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour exprimer à votre prédécesseur, Monsieur **Ali ABDUSSALAM TREKI**, la sincère gratitude de ma délégation, pour le travail combien remarquable accompli durant la 64^{ème} session qui vient de s'achever.

A Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, j'aimerais dire toute mon appréciation pour son dynamisme et son engagement au service des nobles idéaux de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Au moment où s'ouvre cette session, le monde demeure confronté aux problèmes de paix et de sécurité, de crises et de conflits, d'inégalités entre les États, de pauvreté et de faim, de maladies.

À ces problèmes récurrents s'ajoutent de nouveaux défis, tels que les changements climatiques et les catastrophes naturelles, le terrorisme et la piraterie, la criminalité transnationale organisée et la traite des êtres humains, les risques de prolifération nucléaire, la crise financière et économique mondiale.

Autant de questions qui, par leur nature même, interpellent l'ensemble de la communauté internationale et appellent des solutions globales, coordonnées et collectives.

C'est ici que l'Organisation des Nations Unies, dans son universalité, offre plus que jamais le cadre idéal pour la recherche de solutions durables. Pour ce faire, il nous faut une organisation forte et réformée qui puisse répondre aux nouvelles exigences de notre temps.

Dans cette optique, ma délégation se félicite de la création de la nouvelle entité ONU-femmes ainsi que de la nomination à sa tête de l'ancienne Présidente du Chili, Madame Michelle Bachelet.

Cependant, Il nous faudra œuvrer avec détermination pour porter plus loin les réformes nécessaires afin de donner à l'ONU sa vocation d'organisation universelle, et d'en faire un véritable instrument de la gouvernance mondiale. Ce processus devra se poursuivre notamment, par la réforme du Conseil de sécurité, aussi bien dans sa composition que dans sa représentativité et ses méthodes de travail. De même, le renforcement de l'efficacité de l'assemblée générale et de son rôle, devra continuer à retenir l'attention des États membres.

Monsieur le Président,

La Réunion de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le développement qui vient de s'achever le 22 septembre, a abouti à l'adoption d'un plan d'action. Nous nous en félicitons. Oui, comme indiqué dans le document final, il faut "tenir nos promesses". Oui il nous faut "nous unir pour atteindre ces objectifs".

Ainsi que je l'ai dit, à cette occasion, l'engagement du Congo pour la réalisation des OMD demeure constant. Cependant, il revient à chacun de nous de tenir effectivement ses promesses renouvelées.

Si dans l'ensemble, les résultats des OMD restent mitigés, dix ans après leur lancement, particulièrement en Afrique, il est cependant indéniable que des avancées majeures ont été réalisées dans cette région au cours de la même période sur d'autres questions aussi vitales que la paix, la sécurité et la démocratie.

L'Afrique dans son ensemble sort progressivement d'un cycle de violences armées qui ont mis à mal son évolution vers le développement et la prospérité. Aujourd'hui, grâce aux efforts de l'Union africaine avec l'appui de la communauté internationale et l'implication des dirigeants africains, de

nombreux conflits ont été ou sont en passe d'être résolus. C'est dans ce contexte que l'année 2010 a été proclamée "Année de la paix et de la sécurité en Afrique".

Monsieur le Président,

En dépit des difficultés constatées ici et là dans la conduite des processus électoraux, de façon générale, la démocratie s'installe indéniablement en Afrique.

Au Gabon, au Burundi pour ne citer que ces deux pays, le souverain primaire s'est librement exprimé.

Nous fondons l'espoir que les consultations électorales prévues au cours des prochains mois notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Niger, au Nigeria, en République Centrafricaine, en République Démocratique du Congo se dérouleront dans un climat apaisé. Tel est aussi notre souhait pour le referendum qui se tiendra au Sud Soudan en application de l'Accord de paix global. À cet égard, nous en appelons à la communauté internationale pour qu'elle continue à accompagner ce processus jusqu'à son aboutissement.

Concernant l'Afrique centrale, l'ouverture imminente du Bureau des Nations Unies dotera notre sous-région d'un instrument supplémentaire qui contribuera, aux côtés des mécanismes existants, à promouvoir la bonne gouvernance et à renforcer la paix, la coopération et le développement.

Dans la même perspective du renforcement de la confiance et de la paix dans notre sous-région, Brazzaville abritera du 15 au 19 novembre prochain, la 31ème réunion du Comité consultatif Permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale. A cette occasion les États de la sous-région devraient sceller leur engagement à lutter contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, par la signature de la Convention dite de Kinshasa.

Monsieur le Président,

Depuis la fin des tristes événements qui ont durement endeuillé mon pays dans la décennie 90, le Gouvernement congolais s'est investi dans la quête de la paix et de la réconciliation nationale et s'emploie à préserver

cet acquis précieux. Par ailleurs, la politique de bon voisinage qu'il a toujours prônée, demeure l'un des piliers de sa politique étrangère.

Une telle démarche trouve son illustration aujourd'hui par la manière dont nous gérons la crise humanitaire résultant de l'arrivée sur notre territoire de plus de 100,000 ressortissants de la Province de l'Equateur en RDC. La signature le 10 juin dernier, de l'Accord tripartite entre le Gouvernement de la République du Congo, celui de la République Démocratique du Congo et le Haut Commissariat pour les Réfugiés, devrait permettre un règlement imminent de ce problème et contribuer à la stabilisation de la situation dans ce pays frère qui a besoin de paix et de sécurité, particulièrement à la veille des grandes échéances électorales.

C'est ici le lieu de remercier tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux, à savoir la France, l'Italie, les Etats Unis, le Programme alimentaire mondial et le Haut Commissariat pour les Réfugiés pour toute l'assistance qu'ils ont bien voulu mettre à notre disposition.

Monsieur le Président,

Nous venons de consacrer un segment de haut niveau à la biodiversité en cette année 2010 proclamée "Année internationale de la biodiversité". Cet autre défi de notre époque, en raison de son importance pour la vie sur terre, présente un grand intérêt pour le Congo qui compte parmi les pays qui abritent le Bassin du Congo, important puits de carbone. Nous ne doutons pas que les conclusions de cette importante réunion trouveront un écho favorable lors des prochaines rencontres de Nagoya au Japon au mois d'octobre et de Cancún au Mexique au mois de novembre.

Pour le Président de la République, **S.E.M. Denis Sassou Nguesso**, la question de la biodiversité est un enjeu d'importance mondiale, car les forêts tropicales jouent un rôle vital dans la régulation et la stabilisation du climat global et de manière générale, dans la fourniture de services environnementaux.

A cet égard, la prise en compte dans l'Accord de Copenhague du processus de réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation (REDD +), vient couronner les efforts importants déployés par les trois bassins forestiers de l'Amazonie en Amérique du Sud et du Centre, du Congo en Afrique centrale et du Mékong Bornéo en Asie du Sud Est.

Avec ses partenaires regroupés au sein du mécanisme de dialogue et de coopération des F11, la République du Congo renouvelle sa volonté et sa détermination à relever les défis posés par la conservation et la promotion de la biodiversité.

Un tel effort ne peut durablement porter des fruits que s'il est soutenu par des financements additionnels, viables et prévisibles.

Monsieur le Président,

A l'ordre du jour de cette session figure également la question des droits de l'homme, que mon Gouvernement s'attache à promouvoir, en raison de la relation étroite de cette problématique avec la paix et le développement.

En la matière, la République du Congo a toujours inscrit son action dans la dynamique de la légalité internationale.

En témoignent sa philosophie constitutionnelle, son action quotidienne et une large participation aux instruments internationaux pertinents.

Sur le plan interne, outre la promulgation de la loi portant protection de l'enfant en République du Congo, le Parlement congolais adoptera, dans les prochains jours, le projet de loi relatif à la promotion et à la protection des droits des populations autochtones, que le Gouvernement vient de soumettre à son examen.

Dans ce domaine, la République du Congo a entrepris une série d'actions qui marquent une étape importante dans le processus de reconnaissance, de défense et de protection des droits des minorités.

La visite qu'effectuera, à Brazzaville, en novembre prochain, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones, sera une occasion opportune de dialogue et de concertation sur les questions relatives aux peuples autochtones.

Elle devrait également nous permettre d'accélérer le rythme de mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU), mécanisme du Conseil des droits de l'homme, auquel mon pays a été soumis du 6 au 8 mai 2009 à Genève.

En faisant acte de candidature au Conseil des droits de l'homme, pour la période 2011-2014, mon pays voudrait réaffirmer sa volonté de tenir ses engagements internationaux et d'accompagner les efforts de la communauté internationale dans le renforcement de ces droits.

C'est pourquoi je voudrais saisir cette occasion pour solliciter votre soutien à cette candidature lors des élections qui auront lieu au mois de mai de l'année 2011.

Monsieur le Président,

Le 15 août dernier, mon pays a célébré le cinquantenaire de son accession à l'indépendance sous le signe du souvenir, mais surtout de la responsabilité et de l'action.

À l'occasion de cette commémoration, le gouvernement a annoncé un train de mesures socio-économiques au bénéfice des populations dans un contexte favorisé par la libération de ressources financières additionnelles consécutivement à l'allègement d'une partie importante de notre dette extérieure, suite à l'accession du Congo à l'initiative PPTTE. Ces mesures participent de la volonté du gouvernement d'aller vers la réalisation des OMD.

Faire du Congo un État moderne et prospère, appelé à prendre toute sa place dans le concert des nations libres et modernes, telle est l'ambition du Président **Denis Sassou Nguesso**. Mais une telle ambition, aussi légitime soit-elle, ne peut s'accomplir que dans un monde plus sûr, plus juste et plus solidaire. Plus que jamais, il nous faut revenir aux idéaux qui ont inspiré les pères fondateurs de la Société des Nations et des Nations Unies, remettre la morale au centre des relations internationales. C'est ce monde auquel nous aspirons tous, et c'est ce monde là que nous devons nous employer à bâtir dans cette enceinte.

Je vous remercie